



---

## **ASSOCIATION DU GOLF DE BRESSON**

### **COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de DIRECTION du 20 AOÛT 2015**

**Présents :**

**P. CAZES  
M. CERATO  
P. GAILLARD  
P. MAHE  
D. POUCH  
C. VALLIER**

**Copie : H. SEGRAIS**

**Excusés :**

**F. BENOIT  
G. DALLA-PALMA  
D. ROSE**

#### **1. COMPTABILITE**

Budget sportif : des dépassements importants des prévisionnels sont constatés pour les compétitions de jeunes à savoir 1<sup>ère</sup> Div.- 17 ans filles à Mont Griffon, promotion - 17 ans garçons à Valgarde et pour le Mérite Interrégional à St Cyprien.

Ces dépassements sont acceptés compte tenu des circonstances exceptionnelles ayant impactées ces déplacements. Pour l'avenir le respect du budget alloué et la rigueur dans les dépenses seront expressément rappelés.

En dépenses sportives il reste à financer : 2<sup>ème</sup> Div. Seniors Dames à La Grande Motte, 2<sup>ème</sup> Div. Seniors Messieurs à St Cyprien et les 2 Championnats de Ligue. Les budgets prévisionnels prévus pour ces compétitions seront strictement respectés.

Comme prévu (hélas !) la subvention CNDS est supprimée cette année. La légère augmentation de la cotisation AS de 2 € heureusement pratiquée pour 2015 nous permet d'amortir pour partie cette perte de recette

En recettes : il est constaté que le montant des cotisations 2015 sera plus important que celui de 2014. A ce jour le nombre d'adhésions AS est de : 611 adultes + 87 jeunes.

#### **2. COMMISSION SPORTIVE**

En ce qui concerne l'Ecole de Golf et le Training School, Patrice MAHE a rencontré des parents ainsi que Bruno PARDI. En annexe figure le compte-rendu de cette réflexion. En conclusion une réflexion est menée pour améliorer nos actions.

Une réunion à ce sujet sera très prochainement organisée avec Hervé SEGRAIS et Jean-Philippe BOULARD, Bruno PARDI, Marc CERATO et Patrice MAHE.

Positionnement et actions proposées par l'AS :

- Participation de l'AS à l'Ecole de Golf : en accord avec les pros, maintien de l'accompagnement par des bénévoles de l'AS Bresson le mercredi après-midi à URIAGE. Le planning établi doit faire l'objet d'une attention toute particulière et d'une communication élargie. Notre intervention doit être rigoureusement structurée.
- Training school : sa gestion est de la seule responsabilité des pros. Toutefois l'AS pourrait proposer des animations de type rencontres avec les joueurs et joueuses d'équipes. Pourrait-on envisager un parrainage jeunes-joueurs d'expérience? L'AS veillera avec les pros à la réussite de la coupe inter-génération prévue le 18 octobre.
- L'AS se propose de développer les rencontres avec les jeunes de l'école de golf et avec les parents en étant notamment présente lors des remises des prix (pouce, fin de session de l'Ecole de Golf...)
- Création sur le site web de l'AS d'une rubrique exclusive jeunes.
- Trouver un parent référent afin que l'AS puisse coordonner ses actions, communiquer, partager ses informations avec tous les parents impliqués. Ce parent aurait un seul correspondant membre du Bureau de l'AS.
- L'inscription des jeunes aux différentes manifestations départementales et régionales et la communication s'y rapportant représente un « travail administratif » non négligeable. Il nécessite une connaissance approfondie du niveau des jeunes et un contact très fréquent avec les parents, qui de plus compétent qu'un pro peut avoir cette connaissance et ce contact quasi hebdomadaire?

### **3. ANIMATIONS**

A programmer lors de la prochaine réunion :

- Coupe du Beaujolais
- Rencontres Equipes, Training School et membres du Bureau.

### **4. TERRAIN**

Comme programmée une Commission Terrain est créée elle sera composée de Giuliana DALLA-PALMA, Daniel POUCH et Marc CERATO. Ils rencontreront régulièrement Loïc et informeront Hervé de leurs remarques et propositions.

Un certain nombre de membres ont fait part de leur mécontentement sur la qualité du parcours pendant la période estivale. L'AS reconnaît des conditions météo défavorables, mais constate que certains fairways et départs sont très abîmés.

En ce qui concerne l'aération des greens, l'information est à mettre sur le site et à l'accueil. Il faut informer les personnes extérieures qui réservent, notamment lorsque les greens d'hiver sont mis en place.

Les dégâts causés par les sangliers sont de plus en plus importants.

## 5. QUESTIONS DIVERSES

Faut-il exclure des équipes un membre potentiel coupable de tricherie avérée ? La réponse à l'unanimité est oui. La charte du joueur d'équipe sera complétée en conséquence.

Serviettes de bain : il semble important d'avertir des joueurs extérieurs notamment quand il s'agit d'un groupe que le Club ne fournit pas de serviettes de bain. Ne Pourrait-on envisager un stock de serviettes réservé exclusivement à l'accueil de groupes (notamment l'été) ?

Prochaine réunion : en fonction des disponibilités de chacun, il est envisagé d'en fixer une fin septembre. Une confirmation sera envoyée par e-mail.

Claude VALLIER  
Secrétaire

Patrick CAZES  
Président